

L'Alliance Green IT

Présente

GUIDE DES LABELS RSE & NUMÉRIQUE RESPONSABLE

**Comment valoriser votre
engagement ?**



AGIT
ALLIANCE GREEN IT

2021

Sommaire

Introduction

Les labels

Conclusion

Les contributeurs

Lise BOILLERAULT – Responsable Marketing et Communication – ZENTO

Adèle SCHNEEBERGER – Chargée de mission – AGIT

Héloïse DANO – Fondatrice – Ecologeek

Valérie SCHNEIDER – Experte en Responsabilité Sociétale, Economie Circulaire et Numérique Durable

Thierry RUDOWSKI – CEO – Zen'to

Alexane LOUVEL – Community Manager – Madison Communication

Sylvie REMANGEON – Consultante en stratégie responsable et durabilité

Marc SAUERBREY – Fondateur du cabinet Switch écologique

Christophe PHAM – Président – Infogreen Factory

Jérôme CHALLO – CSR Manager – Western and Southern Europe Operations – CGI

Céline FERRE – Co-fondatrice – Point de M.I.R, Maison de l'Informatique plus Responsable

Dominique ORTOLI – Consultante et formatrice – Novevia

Anne-Marie NESTIER – Consultante-Formatrice, dirigeante – Artus Consultants

Olivier MARECHAL – Fondateur et CEO – OM Conseil

Alain TORD – Consultant RSE et Numérique Responsable – BL EVOLUTION

Guy-Noel DUPRÉ – Ingénieur d'Affaires Grands Comptes – GRDF

Création graphique : Madison Communication



AGIT
ALLIANCE GREEN IT

ec@logeek

•zen.to•



POINT DE M.I.R
Maison de l'informatique responsable



CGI



L'Alliance Green IT (AGIT) est l'association regroupant les professionnels engagés pour un numérique responsable.

Créée en 2011, elle a pour mission de :

- Fédérer les acteurs du Green IT,
- Contribuer au débat public sur le numérique durable,
- Promouvoir le développement des compétences,
- Sensibiliser les parties prenantes, diffuser les bonnes pratiques et lutter contre le Greenwashing.

La préoccupation d'un numérique plus durable et plus responsable se développe à la fois dans les sphères publiques, privées et professionnelles. Pour les organisations, il existe une offre diversifiée de signes de reconnaissance (certifications, labels, chartes d'engagement) leur permettant de progresser sur leur démarche de responsabilité sociétale et de se distinguer sur les marchés. **Mais quels sont les labels qui permettent de reconnaître une démarche responsable pour une entreprise du secteur numérique ?**

Quels sont ceux qui valident un usage responsable du numérique dans une organisation ? Sur quels référentiels s'appuient-ils et à quelle cible d'entreprises s'adressent-ils ? Quelles sont les étapes d'un processus de labellisation ? Combien ça coûte ? Combien d'organisations sont déjà labellisées ?

Avec ce livre blanc et en allant interroger les acteurs de la labellisation, l'Alliance Green IT a souhaité apporter des réponses à ces multiples questions et vous propose ce panorama des labels et référentiels existants, enrichi de retours d'expérience.

Nous souhaitons que les décideurs puissent faire ainsi un choix plus éclairé sur la manière de valoriser leur engagement pour un numérique responsable.

Ce livre blanc s'inscrit dans la continuité des travaux de l'AGIT abordant les changements induits par les évolutions liées aux nouvelles technologies et au numérique. L'AGIT tient dans ses différents livrables à traiter à la fois les aspects sociaux, sociétaux et environnementaux du numérique. Pour en savoir plus, nous vous recommandons la lecture de ces différents documents :

- **Le Baromètre des pratiques Green IT des entreprises en France**
- **Décideurs, comment concilier numérique durable, gouvernance d'organisation et équité sociale ?**
- **L'écoconception des services numériques**

Définitions

Afin de clarifier les termes label, charte, norme et certification, qui sont tous des signes de distinction attestant des efforts et actions entrepris en vue de concrétiser un engagement, nous avons retenu les définitions suivantes :

- **La charte : fixe des règles fondamentales ou une série d'engagements** signés par des personnes ou des structures se reconnaissant dans un texte commun.

- **Le label : est un signe de reconnaissance, propriété des pouvoirs publics, attribué par un certificateur après vérification du respect d'un cahier des charges** établi par cette même autorité publique. Le label sert en général à garantir la qualité d'un produit. Sans certification extérieure, il s'agit plutôt d'auto-déclaration souvent de la part de structures en charge de marques privées.

- **La norme : corps de règles et de limites édictés par une autorité de normalisation qui unifie les pratiques d'une famille de produits.** Contrairement au label qui est un élément de distinction du produit, la norme vise l'ensemble des marques d'une même famille de produits (exemple : ISO 14001).

- **La certification : processus de vérification du respect d'un cahier des charges.** La certification ne peut être le fait que d'une entité indépendante de celle qui a déterminé le cahier des charges.

Comment choisir votre label ?

5 bonnes questions à vous poser pour prendre votre décision

Vous êtes bien décidé à obtenir un label pour votre entreprise et déjà convaincu de la pertinence de cette démarche ? Seulement, face à la variété des dispositifs existants, vous vous trouvez légèrement désorienté et ne savez pas quel dispositif choisir ? Nous ne pouvons prétendre faire ce choix à votre place : **le choix d'un label repose largement sur des motivations et des contraintes qui sont propres à votre organisation.** Mais nous pouvons néanmoins vous proposer quelques questions à vous poser pour une prise de décision éclairée.

01 Quel est votre niveau d'ambition en matière de numérique responsable et de développement durable ?

Tous les labels ne présentent pas le même niveau d'exigence. L'exigence d'un label peut se traduire de différentes façons : un nombre important de critères évalués, l'exhaustivité des thématiques abordées par le référentiel et surtout une forte adéquation entre les critères évalués et les sources d'impacts de votre entreprise, qui varient structurellement d'un secteur à l'autre.

Le niveau d'exigence d'un label peut également se lire dans la gouvernance (un tiers indépendant intervient-il dans le comité d'attribution pour éviter un conflit d'intérêt ?) ou les modalités de contrôle (s'agit-il d'un audit ? d'une auto-évaluation ? Comment fonctionne le système de notation ?). Même avec une volonté sincère, vous n'échapperez peut-être pas à la propension à vous montrer complaisant avec vous-même. L'existence de garde-fous sérieux, en matière de gouvernance comme en matière d'évaluation, devrait vous permettre de progresser davantage.

Observez donc ce type de critères pour choisir le dispositif qui saura challenger votre organisation à la hauteur de votre ambition. Enfin, si vous souhaitez y aller pas à pas, c'est possible aussi ! **Certains labels prévoient plusieurs échelons de distinction en fonction des progrès réalisés par votre entreprise.**

02 Quel est votre niveau initial de maturité ?

Avant de vous lancer dans un label, **il est important d'avoir conscience de votre niveau de maturité initial et des compétences dont vous disposez déjà en interne.** N'hésitez pas à dresser cet état des lieux en consultant les référentiels des labels, qui sont le plus souvent en ligne sur le site des organismes.

Les labels ont en effet des démarches plus ou moins accompagnantes.

Certains dispositifs incluent des sessions de formations et d'autres vous laissent en totale autonomie. Évaluez donc votre besoin d'accompagnement pour choisir le dispositif adapté. N'hésitez pas à vous renseigner sur toutes les ressources qui vous seront délivrées par l'organisme pour vous aider à progresser.

03 Quelles ressources pouvez-vous consacrer à votre démarche ?

Une démarche de labellisation a un coût. Ces coûts peuvent être directs ou indirects et dépendent aussi largement des compétences que vous avez déjà en interne.

Les coûts directs sont le plus souvent d'ordre financier et faciles à anticiper : il s'agit du montant de la redevance du label, du coût des audits (initial, de suivi), du coût de la formation ou encore du coût de renouvellement.

Les coûts indirects sont plus difficiles à évaluer :

Il peut s'agir du volume horaire accordé à la préparation du label, du coût de mise en œuvre des mesures prônées par le plan d'action, du recrutement d'un chef de projet dédié ou du coût d'accompagnement d'un consultant externe.

Faire l'exercice de budgétiser votre projet en prenant soin d'anticiper tous ces coûts vous permettra de mieux vous orienter vers le dispositif adapté.

04 Quand souhaitez-vous obtenir votre label ?

Tous les labels n'ont pas les mêmes cycles de labellisation. Ces cycles peuvent notamment s'étendre en fonction du calendrier des audits prévu par l'organisme. **Certains dispositifs prévoient des audits de renouvellement, reposant parfois sur des critères d'amélioration continue,** ce qui ne vous garantit pas l'obtention définitive du label et vous invite à avoir une vision de long-terme. Le niveau d'exigence du référentiel conditionnera également le temps qu'il vous faudra pour obtenir la distinction. Renseignez-vous sur ces éléments pour choisir le dispositif qui vous correspond le mieux.

05 Votre secteur reconnaît-t-il davantage certains labels ?

Obtenir un label, c'est aussi un moyen pour vous de valoriser vos engagements et de vous différencier sur les marchés : il serait dommage de ne pas profiter de cette opportunité après les efforts que vous avez fournis.

Certains labels ont un angle sectoriel. Cette approche, en plus de vous permettre d'être évalué sur un référentiel adapté aux enjeux de votre activité, vous permettra de rejoindre une communauté d'entreprises dont vous pouvez vous inspirer et avec qui vous pourrez partager vos bonnes pratiques. Renseignez-vous sur la taille de la communauté du label (combien d'entreprises labellisées ?) et le profil de ces entreprises en consultant les listes mises à disposition par les labels.

Maintenant que nous vous avons aidé à vous poser les bonnes questions, notre référentiel a été construit pour vous apporter **des informations pratiques, neutres et généralement publiques qui pourront accompagner votre prise de décision.** Ces informations pouvant être amenées à évoluer, retrouvez les sites internet des organismes dans le tableau récapitulatif.

1.
LABEL
NUMÉRIQUE
RESPONSABLE

LABEL NUMÉRIQUE RESPONSABLE



Organisme porteur : Agence LUCIE
Année de création : 2019
Durée cycle de labellisation : 3 ans
Cibles : Toutes tailles d'entreprises de tous secteurs d'activité.
Communauté en 2021 : 4 labellisés et 20 en cours de labellisation.
Déclinaisons sectorielles : ESN ou Collectivités.

01 Le référentiel

Le référentiel s'appuie sur 4 axes (correspondant aux grands principes du numérique responsable) et 14 Principes d'Action.



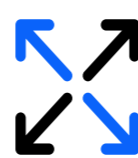
Stratégie & gouvernance



Soutien à la stratégie Numérique Responsable

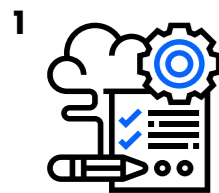


Cycle de vie des services numériques

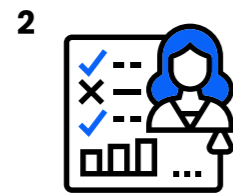


Étendre sa démarche Numérique Responsable

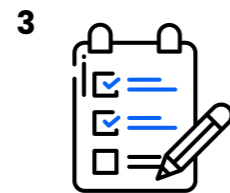
02 Processus de labellisation et gouvernance



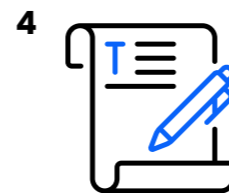
1 Préparation et formation



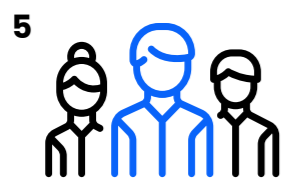
2 Auto-évaluation



3 Audit par BUREAU VERITAS Certification ou SGS



4 Rédaction des engagements



5 Comité de labellisation & labellisation



6 Evaluation de suivi



7 Renouvellement

LABEL NUMÉRIQUE RESPONSABLE

03 Le coût des démarches

Le coût de l'audit initial : **TPE 2500€, PME 4375€, ETI 5625€, Grande Entreprise 8750€.**
Le coût de l'audit de suivi : **TPE 1563€, PME 2500€, ETI 3750€, Grande Entreprise 6250€.**
Le coût de la redevance s'élève à **0,01% du chiffre d'affaires, comprise entre 1000€ et 6000€.**

04 Label NR et Numérique Responsable

Le label Numérique Responsable est géré par l'Agence LUCIE et s'adresse aux entreprises du numérique ainsi qu'aux directions numériques des entreprises. Il fait l'objet d'un audit initial qui délivre le label ainsi qu'un suivi 18 mois après l'obtention.

En 2021, le référentiel du label Numérique Responsable a été refondu afin de devenir un outil toujours plus complet et concret pour les organisations qui souhaitent développer leur démarche NR.

Il couvre un ensemble de problématiques découpées en 4 axes : **stratégie et gouvernance, soutien à la stratégie numérique responsable, cycle de vie des services numériques, étendre sa démarche numérique responsable.** Il propose un cinquième axe sectoriel au choix pour les collectivités ou pour les ESN (Entreprises de Services du Numérique). La thématique sectorielle pour les collectivités est « Leviers externes des collectivités » et pour les ESN « Produits et services des ESN ». Le label propose deux niveaux d'obtention en fonction du score obtenu à l'évaluation.

Des entreprises publiques et privées ont d'ores et déjà obtenu le label en 2020 dont des ESN, des DSI de grands groupes ou d'Administrations. **La démarche se déroule en 5 étapes qui vont de l'inscription au réseau en passant par la formation jusqu'à l'audit initial et de suivi. Le coût du label se concentre principalement sur les coûts d'audit et de suivi qui varient en fonction de la taille de l'entreprise concernée.**

2.

LABEL

ENGAGÉ

RSE

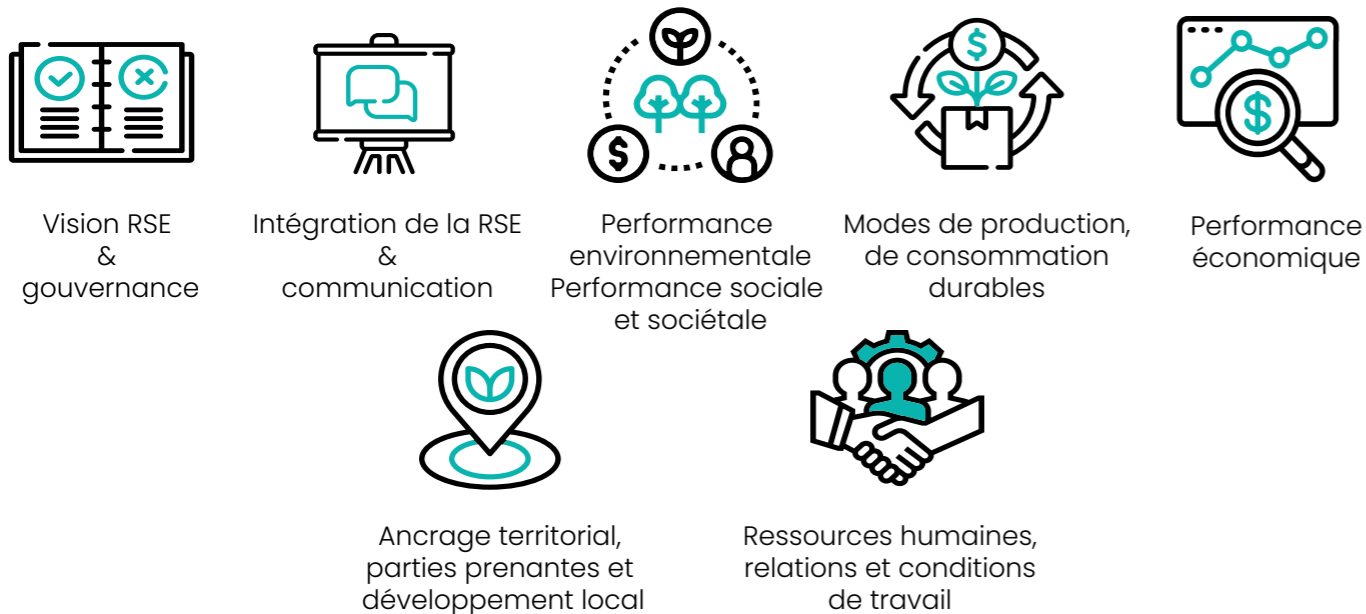
LABEL ENGAGÉ RSE



Organisme porteur : AFNOR Certification
Année de création : 2010
Durée cycle de labellisation : 3 ans avec évaluation de suivi à 18 mois.
Cibles : Toutes tailles d'entreprises de tous secteurs d'activité.
Communauté en 2021 : 225 entreprises labellisées en janvier 2021.

01 Le référentiel

Le référentiel contient 8 chapitres : 5 chapitres d'évaluation des pratiques (stratégiques, managériales et opérationnelles) de l'organisation en matière de RSE, et 3 chapitres de résultats RSE.



02 Processus de labellisation et gouvernance

Dès réception de la candidature, il faut compter 3 mois comprenant :



L'attribution du Label Engagé RSE Le label est alors délivrée pour 3 ans, à condition de réaliser une évaluation de suivi sur site 18 mois après l'évaluation initiale.

LABEL ENGAGÉ RSE

03 Le coût des démarches

Prix journalier entre 900€ et 1300€

1 jour et demi pour les TPE

Jusqu'à 20-25 jours pour les très grandes entreprises

04 Label Engagé RSE et Numérique Responsable

Le label Engagé RSE est un label généraliste RSE qui n'est pas en lien direct avec une politique de numérique responsable. La dimension Numérique Responsable sera abordée comme tout autre impact de votre organisation. Si les impacts du numérique sont jugés importants dans votre analyse RSE, cette dimension sera fortement prise en compte. **Toutefois, la thématique numérique est abordée dans l'ensemble des chapitres de la norme.**

Pour que le labellisé puisse communiquer sur la démarche, **il devra atteindre un certain niveau de mise en place qui sera audité. Si la démarche est trop récente ou pas assez aboutie, il sera compliqué d'être labellisé ou d'obtenir un niveau suffisant pour pouvoir le valoriser.** En outre, il peut être recommandé, d'avoir déjà une certaine expérience dans les audits et la mise en place d'un système de management. **Le label est crédible de par l'organisme porteur (AFNOR), son niveau d'exigence, son ancienneté et son référentiel (ISO 26000).**

3.

**CERTIFICATION
B-CORP**

CERTIFICATION B-CORP



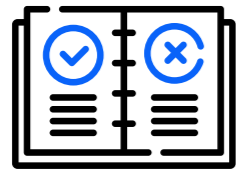
Organisme porteur : B Lab France
Année de création : 2006
Durée cycle de labellisation : 6 mois en moyenne.
Cibles : Toutes tailles d'entreprises de tous secteurs d'activité.
Communauté en 2021 : 3720 B-Corp dans le monde et 120 B-Corp en France.

01 Le référentiel

Le référentiel s'appuie sur 5 domaines d'impact :



Collaborateurs



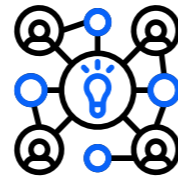
Gouvernance



Environnement

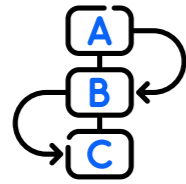


Clients



Collectivités

Mesurés à travers 2 typologies d'impact :

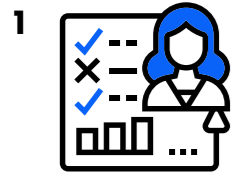


Impacts opérationnels



Impacts liés au modèle d'affaires de l'entreprise

02 Processus de la labellisation et gouvernance



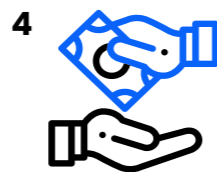
Évaluer votre performance avec le BIA



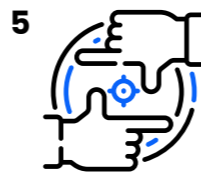
Au cours d'un audit:
Confirmer score >80pts
+ Répondre au questionnaire de divulgation



Officialiser, célébrer et rejoindre la communauté+ Régler les frais de certification



Modifier l'objet social de votre entreprise avec une raison d'être



CERTIFICATION B-CORP

03 Le coût des démarches

Les frais de soumission du dossier s'élèvent à **250€** puis la **redevance annuelle est proportionnelle au CA** de l'entreprise (entre 1000€ et 50 000€ annuels, en fonction du CA). Il n'y a pas de coût de renouvellement, seulement la tarification annuelle.

04 Certification B-Corp et Numérique Responsable

La certification B-Corp n'intègre pas à ce jour de spécificité pour le Numérique Responsable, son approche est globale sur l'organisation et l'éco-système de l'entreprise, ainsi que sur l'impact opérationnel et le modèle d'affaires. Il permet d'atteindre, avec la certification, un niveau de maturité très élevé qui facilite l'appropriation des enjeux liés au Numérique Responsable.

La fréquence de mise à jour de l'outil de diagnostic (BIA) qui est en théorie de 3 ans mais dans la pratique beaucoup plus fréquente, en mode itératif, via l'apport des nouveaux certifiés et les échanges avec des acteurs du numérique tels que Norsys, Davidson Consulting ou encore OM Conseil pour la France, laissent supposer **une intégration prochaine d'indicateurs directement liés au Numérique Responsable.**

4.

LABEL

LUCIE

26000

LABEL LUCIE 26000



Organisme porteur : Agence LUCIE.
Année de création : 2007
Durée cycle de labellisation : 3 ans
Cibles : Toutes tailles d'entreprises de tous secteurs d'activité.
Communauté en 2021 : 160 labellisés, 290 en cours de labellisation.

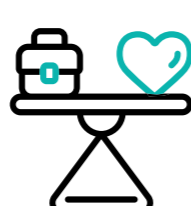
01 Le référentiel



Gouvernance, responsabilité, transparence



Respect des individus



Qualité de vie au travail



Ethique des pratiques



Engagement pour l'intérêt général



Protection de la nature

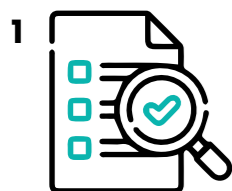


Produits et services responsables

Le numérique responsable est pris en compte dans la thématique 4 : Préserver l'environnement et en particulier sur les PA suivants. PA 12 : éco-concevoir les produits, activités et services, PA 13 : minimiser les consommations de ressources, PA 14 : limiter au maximum les pollutions et nuisances de tous types, PA 15, déployer une démarche structurée de protection de l'environnement.

02 Processus de la labellisation et gouvernance

Formation (2 jours) – auto-évaluation supervisée (3 ½ journées)



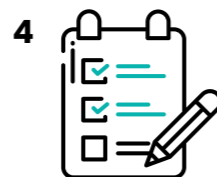
Audit par VERITAS Certification ou RSEVAL



Rédaction des engagements



Comité de labellisation & labellisation



Evaluation de suivi



Renouvellement

LABEL LUCIE 26000

03 Le coût des démarches

Le coût intègre la partie audit et l'adhésion. **Il est de 1000 € HT minimum à 12 000 € HT maximum par an.** Coût réduit pour les TPE.

04 Label LUCIE 26000 et Numérique Responsable

Le Label Lucie est un label RSE généraliste : 7 thématiques (les Questions Centrales de l'ISO), 25 principes d'actions (PA), 77 types d'investissements responsables. A noter que ces types d'investissements responsables sont des exemples d'actions proposées dans le référentiel. Ces exemples s'appuient parfois sur des éléments relatifs au secteur de l'économie numérique. **Par ailleurs le label Lucie a décliné un label numérique responsable** (présenté plus haut). Les thématiques relations et conditions de travail abordent également la transition numérique au sein des entreprises, avec l'impact sociétal du télétravail et des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication sur l'organisation.

5.

**POSITIVE
WORKPLACE**

POSITIVE WORKPLACE

positive
workplace.

Organisme porteur : Positive Workplace

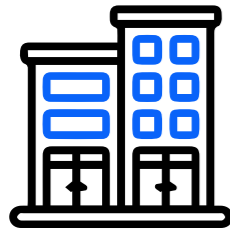
Année de création : 2020

Durée du cycle : Entre 2 et 4 mois en fonction de la taille de l'entreprise

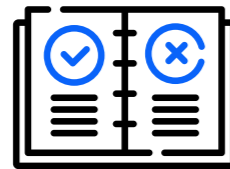
Cibles : Tous les secteurs d'activités, toutes les tailles d'entreprises.

Communauté en 2021 : 20 labellisés et 20 en cours de labellisation.

01 Le référentiel



Activité d'entreprise



Gouvernance



Environnement
&
Impact numérique

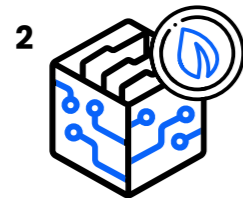


Ancrage local

02 Processus de la labellisation et gouvernance



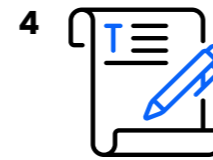
Audit de l'entreprise
via une plateforme
digitale



**Audit des pratiques liées
au numérique responsable**
via un questionnaire dédié



**Audit des clients, salariés
et fournisseurs** via un
questionnaire de perception
+ questions ouvertes
demandant les axes de
progrès de l'entreprise



**Rédaction d'un rapport
d'audit** (points forts,
pistes de progrès,
retours clients/salariés/
fournisseurs, plan
d'actions)

POSITIVE WORKPLACE

03 Le coût des démarches

Le coût de la démarche varie **en fonction de la taille de l'entreprise de 990€ à 8500€ HT**. Il s'agit d'un coût forfaitaire valable 1 an et renouvelable 1 an. Retrouvez les tarifs sur leur site web.

04 Positive Workplace et Numérique Responsable

Le label Positive Workplace est un label RSE généraliste qui tient compte de l'ensemble des impacts de l'entreprise. Les impacts évalués sur la dimension numérique sont en lien avec la protection des utilisateurs (confidentialité) et la maîtrise des impacts environnementaux du matériel et du logiciel.

La force de ce label est sa rapidité de mise en oeuvre : audit documentaire et non audit sur place à prévoir. L'entreprise devra cependant être suffisamment mature pour savoir comment répondre et devra disposer de preuves suffisantes.

6.
LABEL
REXCELYS



Organisme porteur : Rexcelys - label associatif.
Année de création : 2020.
Durée du cycle : 3 ans
Cibles : Tous les secteurs d'activités.
Communauté en 2021 : 40 entreprises labellisées.

01 Le référentiel

Le référentiel d'évaluation Rexcelys est structuré en 10 thèmes : 9 thèmes d'approches et 1 thème de résultats. Chacun des thèmes comporte 4 critères



Processus & Management



Produits & Services



Clients



Personnel



Actionnaires



Fournisseurs



Environnement



Société



Performances

02 Processus de la labellisation et gouvernance

Le label est accordé pour 3 ans avec un point intermédiaire à mi-parcours.



Etat des lieux d'engagement



Attestation d'engagement délivrée par un intervenant agréé France Qualité



Diagnostic Rexcelys accompagné comprenant une formation, une auto-évaluation puis une évaluation externe par un tiers indépendant



Label : délivrance d'un rapport d'évaluation au préalable soumis à un comité de labellisation

03 Le coût des démarches

L'adhésion au label associatif est payante : **entre 30 et 5000 € selon le chiffre d'affaires.** Une journée d'audit coûte autour de 3000 € et l'audit à mi-parcours dans les 1000 €.

04 Label Rexcelys et Numérique Responsable

Au croisement d'une démarche qualité de management (ISO 9001) et d'une démarche RSE (ISO 26 000), et en visant une performance globale, Rexcelys est un label adapté tout particulièrement aux TPE/PME (10 - 100 salariés) qui font leurs premiers pas en la matière. Délivré par l'association France Qualité, ce label s'adresse à ses adhérents et s'appuie sur sa communauté (association, entreprises, prescripteurs et consultants). Le prix est optimisé grâce au cadre associatif.

Un partenariat a été signé début 2021 entre France Qualité et l'agence Lucie pour promouvoir avec plus de force et porter plus loin une vision commune de la RSE et rapprochant ainsi leurs communautés.

Le référentiel du label risque d'évoluer dans les mois à venir pour intégrer des notions spécifiques au numérique. Ce qui n'est pas le cas actuellement. C'est une démarche globale de performance qui est visée.

Le label intègre tout de même un peu le sujet dans certains thèmes relatifs aux différentes parties prenantes (sur le personnel et sur l'environnement) ainsi que dans le thème relatif aux résultats économiques, sociaux, environnementaux et sociétaux.

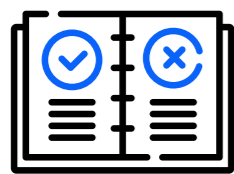
7.

PLANET

RSE

01 Le référentiel

Le projet de référentiel comporte 62 critères, ventilés en 5 thèmes :



Gouvernance : Intégration de la RSE à la stratégie business, pilotage et déploiement de la RSE, éthique et déontologie, association des salariés aux décisions et partage de la valeur



Social : Qualité de vie au travail et gestion du stress et de la santé, développement des compétences et de l'employabilité, lutte contre les discriminations, intégration dans l'emploi des jeunes



Environnemental : Engagement environnemental de l'entreprise, mobilité durable, responsabilité des bâtiments, utilisation responsable de l'informatique/Green IT



Sociétal : Participation à la vie de la cité, contribution au développement économique et social des territoires



Économique : Respect des engagements et satisfaction des clients, intégration de la RSE aux prestations, solidité et transparence financière

02 Processus de la labellisation et gouvernance

1



Adhésion à l'association en s'engageant sur les obligations

2



Réaliser un audit dans les 6 mois ; audit réalisé avec 3 autres membres de l'association et portant sur l'année N-1

3



Investir 2 demi-journées par an comme auditeur

4



Accompagnement pour suivre les démarches RSE avec une évaluation

03 Le coût des démarches

• **Organisation à but non lucratif : 420 € TTC**

Pour un chiffre d'affaires :

• **Inférieur à 1 million d'euros : 480€ TTC**

• **Compris entre 1 million et inférieur à 5 millions d'euros : 600€ TTC**

• **Compris entre 5 et 10 millions d'euros : 780 € TTC**

04 Planet RSE et Numérique Responsable

Le référentiel Planet'RSE n'est accessible qu'aux membres adhérents de l'association s'engageant dans une démarche RSE. Ce n'est pas une labellisation mais une expérimentation interentreprises sur un territoire géographique (actuellement les métropoles de Nantes, Troyes et Toulouse) avec la possibilité de se challenger entre pairs et d'être audité par des organismes tiers indépendants dont le Bureau Veritas sur l'expérimentation sectorielle de la Fédération Syntec.

Le référentiel est généraliste RSE. Le lien avec le Numérique Responsable n'est pas connu. Nous pouvons en conclure que l'incidence du Numérique tiendra compte de votre analyse d'impact.

Il s'agit d'avantage d'une mesure incitative pour mettre en place une démarche RSE avec un accompagnement, que nous n'avons pas pu évaluer ; qu'une véritable démarche pour valoriser et développer votre politique Numérique Responsable.

RETOURS D'EXPÉRIENCE

LABEL NUMÉRIQUE RESPONSABLE



Madison Communication

Effectif : 6 salariés

Implantation : France

Année d'obtention : 2021

Q1 Quelles sont les raisons qui ont amené l'entreprise à se lancer dans cette démarche ?

« Nous avons répondu à un appel à candidatures lancé par BPI pour bénéficier d'un accompagnement pour la labellisation Numérique Responsable. Nous avons commencé par une formation de 5 jours (dont 2 sur la RSE) qui permet de comprendre et développer une démarche Numérique Responsable au sein de son entreprise si ce n'est pas déjà le cas et bénéficier d'une présentation de l'outil d'auto-évaluation. »

Q2 Sur la base de quels critères avez-vous choisi ce label en particulier ?

« La notoriété de l'Institut du Numérique Responsable et parce que le parcours de labellisation du Label Numérique Responsable est très complet car il est porté par le Label Lucie et englobe bien tous les principes du Numérique Responsable pour les organisations. »

Q3 Quels sont les freins que vous avez rencontré pour initier la démarche ?

« Le label ayant été mis en place récemment (2 ans d'existence), nous avons trouvé cela compliqué d'obtenir les informations sur le budget exact à investir au lancement de la démarche et pour tout le processus de labellisation. »

Q4 Quelles ont été les ressources (humaines et financières) mobilisées pour répondre ?

« 2 personnes en interne ont été mobilisées.

Sur les 3 années (2020 : Formation Numérique Responsable + RSE, 2021 : audit, 2022 : 1ère ré-évaluation, 2023 : redevance + renouvellement du label), nous avons compté 11 400€ d'investissement. Ce qui est un budget important pour une TPE/PME. »

Q5 Quels bénéfices avez-vous observé ?

« Il est possible de bénéficier de l'accompagnement d'un évaluateur pour avancer sur certaines parties du référentiel, ce qui n'est pas négligeable pour les entreprises qui partent de zéro ou qui se sentent un peu perdues. Le référentiel permet de s'interroger de manière globale et structurer entièrement sa politique Numérique Responsable. »

Q6 La démarche a-t-elle eu des conséquences sur vos relations avec vos parties prenantes ?

« Oui cela nous permet de prouver notre engagement auprès de nos partenaires et parties prenantes et d'être plus cohérent avec notre démarche quotidienne, de pouvoir se démarquer des nombreuses agences de communication « responsables » qui ne sont pas labellisées. »

Q7 Suite à la démarche de labellisation, avez-vous mis un plan d'améliorations en place ?

« Une liste d'engagement est à établir après l'audit pour s'engager à s'améliorer sur différents points. Ce seront ces points qui seront notamment analysé au moment du renouvellement. »

Q8 Renouvelez-vous le processus de labellisation régulièrement ?

« Nous pensons renouveler notre label. »

Q9 Dans quelle mesure avez-vous été amené à prendre en compte la maîtrise des impacts sociaux et environnementaux du numérique ?

« Ils sont intégrés dans tous les principes d'actions du référentiel. »

LABEL NUMÉRIQUE RESPONSABLE



Groupe ISIA

Effectif : entre 20 et 49 salariés

Implantation : France

Année d'obtention : 2020

Q1 Quelles sont les raisons qui ont amené l'entreprise à se lancer dans cette démarche ?

« Cette demande s'inscrit dans la vision d'entreprise et dans sa stratégie de placer la RSE au cœur de tous nos projets. En tant qu'ESN il nous a semblé important d'adresser la question du Numérique Responsable dans notre cœur de métier. Cela concrétise aussi toutes les actions réalisées depuis plusieurs années. »

Q2 Sur la base de quels critères avez-vous choisi ce label en particulier ?

« Ce label est à notre connaissance l'un des rares (si ce n'est le seul) permettant d'adresser spécifiquement notre cœur de métier du numérique sur l'ensemble de notre organisation. Il est poussé par des organisations reconnues dans le domaine de la RSE avec l'INR, l'ADEME, MTES, WWF. Il s'appuie également sur une démarche de mise en œuvre calquée sur la norme ISO26000 et bénéficie des retours d'expérience de plusieurs années d'exploitation sur le label Lucie ISO 26000. Seul le référentiel d'analyse change et se concentre spécifiquement sur le numérique. »

Q3 Quels sont les freins que vous avez rencontré pour initier la démarche ?

« Pas de frein particulier si ce n'est la nécessité de bien définir la notion de Numérique Responsable auprès des collaborateurs pour en comprendre les enjeux et être embarqués dans la dynamique. »

Q4 Quelles ont été les ressources (humaines et financières) mobilisées pour répondre ?

« Mobilisation d'une équipe de 4 personnes pour le pilotage. 2 Personnes ont accompagné d'un point de vue opérationnel la labellisation et la plupart des services de l'entreprise ont contribué aux ateliers par thématique et audits (2 jours). Pour le cout du label direct, se rapprocher de l'agence LUCIE pour plus de détail car cela dépend de la structure. Pour nous il faut compter environ 10k€ HT sur 3 ans hors formation. »

Q5 Quels bénéfices avez-vous observé ?

« Aide à la structuration et priorisation de notre démarche. Preuve, évaluation, valorisation de notre démarche. Augmentation de notre visibilité. Outil qui crédibilise notre démarche. Conseils pour nous améliorer dans nos pratiques avec regard externe. Création d'une dynamique en interne. Action concrète qui s'inscrit dans la stratégie de l'entreprise et vient la valoriser et la concrétiser. Dynamique d'extension de notre réseau et création de nouveaux partenariats. Apport de nouveaux business sur la dimension Numérique Responsable. »

Q6 Suivez-vous des KPI pour évaluer les résultats de votre démarche ?

« Nous avons mis en place des KPI sur nos 19 engagements pris dans le cadre de la labellisation afin de suivre notre progression de mise en œuvre et des résultats obtenus.»

Q7 La démarche a-t-elle eu des conséquences sur vos relations avec vos parties prenantes ?

« Nous avons noué des relations plus poussées notamment dans la sensibilisation et le partage d'informations autour du Numérique Responsable notamment avec nos fournisseurs de matériel/logiciel ainsi qu'avec les établissements d'enseignement en informatique. »

Q8 Quels sont les freins que vous avez rencontré depuis que vous avez initié la démarche ?

« Certains points adressés par le label ne sont pas encore matures dans l'état de l'art et donc plus difficiles à intégrer dans notre organisation notamment sur la mesure des impacts des services numériques. »

Q9 Suite à la démarche de labellisation, avez-vous mis un plan d'améliorations en place ?

« Nous avons pris 19 engagements et le label s'inscrit dans une optique d'amélioration continue. »

Q10 Renouvelez-vous le processus de labellisation régulièrement ?

« Tous les 3 ans avec un audit de suivi intermédiaire à 18 mois. »

Q11 Dans quelle mesure avez-vous été amené à prendre en compte la maîtrise des impacts sociaux et environnementaux du numérique ?

« Cette démarche s'inscrit dans la vision et la stratégie d'entreprise. Elle n'est pas en réaction à des demandes clients ou des réglementations. Elle s'inscrit dans une démarche proactive d'intégration et d'exemplarité de la RSE. »

CERTIFICATION B-CORP



Norsys

Effectif : entre 250 et 499 salariés

Implantation : France

Année d'obtention : 2019

Q1 Quelles sont les raisons qui ont amené l'entreprise à se lancer dans cette démarche ?

« Nous nous sommes lancés dans cette démarche pour se frotter à un référentiel exigeant. »

Q2 Sur la base de quels critères avez-vous choisi ce label en particulier ?

« Évaluation de l'impact du business model. »

Q3 Quels sont les freins que vous avez rencontré pour initier la démarche ?

« Audit réalisé par une personne non francophone, mauvaise compréhension des spécificités françaises et SURTOUT non prise en compte de l'impact positif indirect pour une activité activité B2B. »

Q4 Quelles ont été les ressources (humaines et financières) mobilisées pour répondre ?

« 2/3 personnes mobilisées pour la remontée d'info : DAF, DRH, DG
Une dizaine de jour-homme de travail. »

Q5 Quels bénéfices avez-vous observé ?

« Identification de sujets à prendre en main, une augmentation du niveau d'ambition sur d'autres sujets, et une communauté dynamique. »

Q6 Suivez-vous des KPI pour évaluer les résultats de votre démarche ?

« Oui, indicateurs alignés avec notre raison d'être sur les impacts environnementaux notamment, mais aussi notre capacité à réaliser des projets utiles pour la société. »

Q7 La démarche a-t-elle eu des conséquences sur vos relations avec vos parties prenantes ?

« Pas de conséquences notables, si ce n'est de faire émerger de nouvelles relations avec certaines parties prenantes, au service de l'intérêt général (clients, fournisseurs, société civile). »

Q8 Quels sont les freins que vous avez rencontrés depuis que vous avez initié la démarche ?

« À la différence de la majorité des Bcorps qui font moins de 50 salariés, nous sommes 600. Dès lors, la mise en place de nouvelles politiques nécessite de considérer la conduite du changement, avec nos 9 implantations en France. Pour le reste, beaucoup de positif: identification de nouveaux sujets, réseaux d'entreprises super engagées, groupes de travail pour faire émerger de nouvelles idées... »

Q9 Suite à la démarche de labellisation, avez-vous mis un plan d'améliorations en place ?

« Oui sur des sujets comme la gestion de nos impacts environnementaux. Globalement, nous avons déjà ce type de plan avec notre propre label interne de performance globale (200+ indicateurs sur nos impacts économiques, sociaux et sociétaux, répartis par partie prenante). »

Q10 Renouvelez-vous le processus de labellisation régulièrement ?

« Non pas encore. »

Q11 Dans quelle mesure avez-vous été amené à prendre en compte la maîtrise des impacts sociaux et environnementaux du numérique ?

« Au delà de Bcorp, le travail sur notre raison d'être a été révélateur. Par notre métier, nous prenons largement en compte l'impact humain (nous sommes une ESN spécialisée dans le domaine de la santé notamment), mais moins les impacts environnementaux voire éthique. Depuis, nous avons initié une démarche GreenIT, initié des projets en éco-conception et avons créé notre conseil d'éthique pour faire émerger une culture à tous les niveaux de l'entreprise.

Sur le GreenIT : nous suivons de près les achats d'équipements, optimisons nos serveurs, supprimons les imprimantes, formons à la sobriété numérique... »

CERTIFICATION B-CORP



OM Conseil

Effectif : entre 10 et 19 salariés

Implantation : France

Année d'obtention : 2020

Q1 Quelles sont les raisons qui ont amené l'entreprise à se lancer dans cette démarche ?

« Une volonté de valoriser la démarche en interne comme à l'externe et s'appuyer sur un référentiel pour s'améliorer chaque jour. »

Q2 Sur la base de quels critères avez-vous choisi ce label en particulier ?

« Sa réputation comme étant le plus difficile au monde. Une démarche sérieuse basée sur un audit qui analyse précisément les pièces fournies et challenge les réponses. »

Q3 Quels sont les freins que vous avez rencontré pour initier la démarche ?

« Les ressources et le temps alloué pour compiler les infos et passer ensuite à l'étape de formalisation de toutes les actions. »

Q4 Quelles ont été les ressources (humaines et financières) mobilisées pour répondre ?

« Une ressource embauchée pour mener à bien la labellisation et déployer le projet RSE en interne et à l'externe. »

Q5 Quels bénéfices avez-vous observé ?

« Une mise à lumière d'actions que nous menions mais avions sous estimées tant qu'elles n'étaient pas formalisées/valorisées. »

Q6 Suivez-vous des KPI pour évaluer les résultats de votre démarche ?

« Oui, nous suivons nos indicateurs «classiques» et depuis notre labellisation en 2020, nous envisageons d'intégrer de nouveaux indicateurs. »

Q7 La démarche a-t-elle eu des conséquences sur vos relations avec vos parties prenantes ?

« Notre réseau (client et fournisseurs) était peu familier de B-Corp
La labellisation nous a poussé à formaliser davantage nos convictions et nos valeurs auprès de nos parties prenantes, au travers d'un code éthique notamment. Ce document a été partagé à l'ensemble de nos parties prenantes et a reçu un accueil très favorable.»

Q8 Quels sont les freins que vous avez rencontrés depuis que vous avez initié la démarche ?

« Pas de freins notables. »

Q9 Suite à la démarche de labellisation, avez-vous mis un plan d'améliorations en place ?

« Oui ! 1er grand pas en avant. Nous avons modifié nos statuts d'entreprise et y avons inscrit notre raison d'être, notre plan d'action pour atteindre notre ambition et les moyens de gouvernance associés. Nous savons précisément où nous devons poser notre attention dans les années à venir. B Corp aide à structurer la démarche RSE en ce sens. »

Q10 Renouvelez-vous le processus de labellisation régulièrement ?

« Non pas encore. »

Q11 Dans quelle mesure avez-vous été amenés à prendre en compte la maîtrise des impacts sociaux et environnementaux du numérique ?

« Nous n'avons malheureusement pu mettre en avant la prise en compte des impacts du numérique au travers du BIA. »

CERTIFICATION B-CORP

UTOPIES © **Utopies**
Effectif : 50 salariés
Implantation : France
Année d'obtention : 2014

Q1 Quelles sont les raisons qui ont amené l'entreprise à se lancer dans cette démarche ?

« Nous nous sommes lancés dans cette démarche pour réaffirmer l'engagement de l'entreprise, qui est en période de croissance. Lancer le mouvement B-Corp est aligné avec nos valeurs en France. »

Q2 Sur la base de quels critères avez-vous choisi ce label en particulier ?

« Nous avons choisi ce label pour sa communauté (et non seulement label), sa démarche holistique et robuste, sa transparence. »

Q3 Quels sont les freins que vous avez rencontré pour initier la démarche ?

« L'adaptation au contexte français a représenté un frein pour initier la démarche. »

Q4 Quelles ont été les ressources (humaines et financières) mobilisées pour répondre ?

« Nous avons bénéficié d'une forte implication de notre direction. »

Q5 Quels bénéfices avez-vous observé ?

« Progression de notre propre démarche (amélioration de nos opérations et du suivi de notre impact), engagement en interne, et création d'une belle communauté en France liée à la communauté européenne et mondiale. Plus récemment : rayonnement externe / avantage concurrentiel. »

Q6 Suivez-vous des KPI pour évaluer les résultats de votre démarche ?

« Oui nous suivons des KPI pour évaluer les résultats de notre démarche. »

Q7 La démarche a-t-elle eu des conséquences sur vos relations avec vos parties prenantes ?

« Oui la démarche a eu des conséquences positives sur nos relations avec nos parties prenantes. »

Q8 Quels sont les freins que avez rencontrés depuis que vous avez initié la démarche ?

« Il n'est pas toujours facile de dégager assez de temps pour s'investir pleinement dans la communauté. »

Q9 Suite à la démarche de labellisation, avez-vous mis un plan d'améliorations en place ?

« Oui nous avons mis en place un plan d'améliorations. »

Q10 Renouvelez-vous le processus de labellisation régulièrement ?

« Oui nous l'avons déjà renouvelé. »

Q11 Dans quelle mesure avez-vous été amené à prendre en compte la maîtrise des impacts sociaux et environnementaux du numérique ?

« Nous avons intégré cet enjeu à notre dernier calcul d'empreinte environnementale du cabinet, et nous avons un partenariat avec Smash pour réduire l'impact de nos échanges d'e-mails. »

CERTIFICATION B-CORP



ALTMAN PARTNERS

ALTMAN Partners

Effectif : 1 à 2 salariés

Implantation : France

Année d'obtention : 2017

Q1 Quelles sont les raisons qui ont amené l'entreprise à se lancer dans cette démarche ?

« L'envie de s'inscrire dans une démarche responsable. »

Q2 Sur la base de quels critères avez-vous choisi ce label en particulier ?

« Nous l'avons choisi pour son caractère international et l'image du label. »

Q3 Quels sont les freins que vous avez rencontré pour initier la démarche ?

« La nécessité de faire évoluer certaines de nos pratiques. »

Q4 Quelles ont été les ressources (humaines et financières) mobilisées pour répondre ?

« Nous avons eu recours à un stagiaire à mi temps sur plusieurs mois. »

Q5 Quels bénéfices avez-vous observé ?

« L'évolution de nos pratiques, l'entrée dans une belle communauté. »

Q6 Suivez-vous des KPI pour évaluer les résultats de votre démarche ?

« Le suivi des KPI pour évaluer les résultats est en cours de mise en place »

Q7 La démarche a-t-elle eu des conséquences sur vos relations avec vos parties prenantes ?

« Oui la démarche a eu des conséquences sur nos relations avec nos parties prenantes »

Q8 Quels sont les freins que vous avez rencontré depuis que vous avez initié la démarche ?

« Aucun qui ne nous viennent à l'esprit. »

Q9 Suite à la démarche de labellisation, avez-vous mis un plan d'améliorations en place ?

« Oui, nous avons mis en place un plan d'améliorations guidé par le BIA. »

Q10 Renouvelez-vous le processus de labellisation régulièrement ?

« Oui nous l'avons déjà renouvelé. »

Q11 Dans quelle mesure avez-vous été amené à prendre en compte la maîtrise des impacts sociaux et environnementaux du numérique ?

« Nous n'avons pas été amené à le prendre en compte »

Un milieu en mouvement

Nous espérons que ce document vous a aidé à y voir plus clair et à initier une démarche RSE et numérique responsable en accord avec vos valeurs, vos moyens et vos besoins.

Reste à savoir que ce milieu est en constante évolution et qu'une veille régulière est souhaitée pour rester informé. Cette année est déjà riche en nouvelles informations sur le sujet, particulièrement dans le milieu du numérique responsable.

Ainsi différents acteurs se rapprochent pour mieux fédérer leurs communautés (Agence Lucie et France Qualité) et le label Numérique Responsable gagne en lisibilité grâce à une fusion avec le label Entreprise Numérique Responsable, un passage à deux niveaux d'obtention, la création d'un parcours d'auto évaluation et des référentiels spécialisés pour les entreprises du service numérique et les collectivités.

Dans son rapport de 2021, Plateforme RSE parle de Responsabilité Numérique des Entreprises (RNE) et **appelle à en faire un axe majeur de la stratégie RSE des entreprises.**

La loi sur la Réduction de l'Empreinte Écologique du Numérique (loi REEN ou loi Chaize) a été adoptée le 2 novembre 2021 et sera promulguée prochainement. Cette loi marque la volonté du Gouvernement de mieux intégrer les problématiques du Numérique Responsable au sein des organisations même si le texte de loi est pour le moment à caractère incitatif plus que contraignant pour les organisations.

Rapprochement d'acteurs de la RSE

Le 11 février 2021, l'agence Lucie (label Lucie 26 000) et France Qualité (label Rexcelys) signent un partenariat pour promouvoir une vision commune de la RSE. **Ils rapprocheront ainsi leurs communautés et leurs expériences afin de promouvoir une RSE accessible à tous et particulièrement aux TPE et PME.**

Pour en savoir plus, le communiqué de presse disponible sur : qualiteperformance.org

Un label Numérique Responsable plus lisible

Pour éviter de reproduire le schéma peu compréhensible de la multiplicité des labels RSE, l'agence Lucie (label Numérique Responsable) et France IT (label Entreprise Numérique Responsable) ont décidé de fusionner leurs labels. Le rapprochement n'est pas encore officialisé mais cela ne saurait tarder. Ainsi les entreprises seront accompagnées de la manière la plus pertinente sur le sujet et avec un unique point d'entrée.

Le label se perfectionne également avec l'apparition, courant 2ème semestre 2021, de 2 niveaux d'obtention du label qui suivront des degrés d'indicateurs échelonnés et se différencieront par leurs règles de formation et d'audit.

Niveau 1 :

- **La formation initiale ne sera plus obligatoire et sera remplacée par le suivi du MOOC numérique responsable de l'INR** (Institut du Numérique Responsable) avec passage de la certification de connaissance.
- **Les accès à la plateforme d'évaluation et de partage restent les mêmes** que pour le niveau 2
- **L'audit est réduit à une demie journée en interne** entre un responsable de l'entreprise et un accompagnateur de l'agence Lucie
- **Le label dure 2 ans**
- **Prix : 750 € + 2 redevances** (une par année, la tarification reste la même, plafond de la redevance à 6 000€)

Niveau 2 :

- **Formation initiale maintenue**
- **Mêmes accès à la plateforme d'évaluation et de partage**
- **Audit par un tiers et auprès d'un panel de parties prenantes**
- **Valable 3 ans**
- **Prix : identiques aux prix actuels, 3 redevances** (plafond de la redevance à 6 000€), audit sur devis.

Un parcours d'auto-évaluation accompagnée (formation + 2 ans de démarche avec 3 demie-journées d'accompagnement par un consultant) **va également être disponible pour les entreprises souhaitant initier plus doucement le mouvement** (prix non communiqué à l'heure actuelle).

Vont également bientôt voir le jour des référentiels sectoriels pour les ESN (Entreprise de Services Numériques) ainsi que pour les collectivités. Le label prendra ainsi mieux en compte les spécificités liées à ces 2 catégories d'acteurs.

Nota : ces informations sont susceptibles d'évoluer d'ici la parution des informations officielles.

Vers une Responsabilité Numérique des Entreprises

Le numérique responsable prend de plus en plus de place dans la démarche RSE des entreprises. Plateforme RSE va même jusqu'à appeler cela la Responsabilité Numérique des Entreprises (RNE) et recommande aux entreprises, dans ses derniers rapports sur le sujet, de faire du numérique un axe majeur de la stratégie RSE.

Pour en savoir plus sur les 2 rapports de plateforme RSE :

1. L'enjeu des données (juillet 2020)
2. Enjeux environnementaux et sociaux (avril 2021)

Rapports consultables sur : strategie.gouv.fr

Une légifération du sujet

[La loi sur la Réduction de l'Empreinte Écologique du Numérique \(loi REEN ou loi Chaize\)](#) a été acceptée en première lecture à l'Assemblée et en seconde lecture au sénat. Les résultats sont attendus pour le second semestre 2021. Nous sommes en attente du texte de loi définitif. Il n'est donc pas possible de se positionner sur le sujet pour le moment.

Nuances et transparence

La labellisation ne doit cependant pas être une fin en soi. Et c'est bien le parcours d'évaluation (guidé ou en autonomie) et le plan d'actions mis en place qui rendront le mieux état de votre avancement sur le sujet du numérique responsable.

L'accompagnement des organismes labellisateurs et des communautés afférentes peuvent cependant être d'un grand soutien dans la démarche lorsqu'on a besoin de guidance.

Dans les deux cas, une communication transparente viendra attester de votre engagement. Soyez donc vigilants sur les termes employés et veillez à ne pas enjoliver la situation lorsque vous démarrez. **L'honnêteté de votre démarche ne sera que plus attestée grâce à une communication transparente et responsable.**

Tableau récapitulatif

Label	Informations générales	Référentiel	Les points importants	Coût
<p>Label Numérique Responsable</p>	<p>Porté par : Agence Lucie Année de création : 2019 Durée cycle : 3 ans Point spécifique : Ouvert à toutes les entreprises. Seul label spécifique qui n'inclut que le Numérique Responsable avec deux déclinaisons sectorielles Validation par un organisme de certification : Oui Audits : oui, audits physiques</p>	<p>4 axes reprenant les grands principes du numérique responsable :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stratégie et gouvernance • Soutien à la stratégie NR • Cycle de vie des services numériques • Étendre sa démarche NR <p>Référentiel disponible ici</p> <p>Un axe sectoriel est possible :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les collectivités : « Leviers externes des collectivités » - Pour les ESN : « Produits et services des ESN » 	<ul style="list-style-type: none"> • Lien avec l'INR • 2 déclinaisons sectorielles à destination des ESN (Entreprises de Services du Numérique) et des collectivités depuis 2021 • Neutralité garantie un comité de labellisation indépendant avec des bénévoles experts • Outil d'auto-évaluation disponible en ligne (seulement après avoir intégré la démarche) • Intégration de la Communauté LUCIE (800 organisations engagées) avec des rencontres, webinaires et ateliers de travail thématiques sur tous les sujets RSE. Accès à la Communauté de l'INR. 	<p>Le coût de l'audit initial : TPE 2500€, PME 4375€, ETI 5625€, Grande Entreprise 8750€.</p> <p>Le coût de l'audit de suivi : TPE 1563€, PME 2500€, ETI 3750€, Grande Entreprise 6250€.</p> <p>Le coût de la redevance s'élève à 0,01% du chiffre d'affaires, comprise entre 1000€ et 6000€.</p>
<p>Certification B-Corp</p>	<p>Porté par : B Lab France Année de création : 2006 Durée cycle : 3 ans Point spécifique : Il ne s'agit pas d'un label mais d'une certification RSE Validation par un organisme de certification : Non Audits : obtention basée sur un principe d'auto-évaluation avec un audit documentaire et un RDV à distance.</p>	<p>Le référentiel s'appelle le B Impact Assessment (BIA) Il a été fixé et continue d'être mis à jour par le Standards Trust.</p> <p>5 domaines d'impact : Gouvernance • Collaborateurs • Environnement • Clients • Collectivités</p> <p>Mesurés à travers 2 typologies d'impact : • Impacts opérationnels • Impacts liés au modèle d'affaires de l'entreprise</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Condition d'éligibilité au préalable, notamment sur la Gouvernance. • Outil d'auto-évaluation en ligne et totalement gratuit, sans condition. Lien : https://bimpactassessment.net/bcorporation • Possibilité d'être audité par B-corp durant le cycle des trois ans. • Communauté B-corp mondial. • Standards Trust est une entité indépendante au sein de B Lab. • Référentiel revu tous les 3 ans. 	<p>Les frais de soumission du dossier s'élèvent à 250€ puis la redevance annuelle est proportionnelle au CA de l'entreprise (entre 1 000€ et 50 000€ annuels, en fonction du CA). Il n'y a pas de coût de renouvellement, seulement la tarification annuelle.</p>

Tableau récapitulatif

Label	Informations générales	Référentiel	Les points importants	Coût
Planet RSE	<p>Porté par : Planet RSE Année de création : 2014 Durée cycle : 2 ans Point spécifique : il ne s'agit pas d'un label mais d'une adhésion associative sur un territoire limité Validation par un organisme de certification : non Audits : oui - audit interne par les adhérents.</p>	<p>37 critères répartis : Groupe 1 : critères sociaux et Qualité de vie au travail Groupe 2 : critères économiques et Acteur responsable sur le marché Groupe 3 : critères environnementaux, Protection de la planète Groupe 4 : critères sociétaux et Implication locale Groupe 5 : critères de gouvernance et Gestion de l'entreprise.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Adhésion à une association avec le bénéfice de l'écosystème d'une association : • Participation à des audits aussi bien en interne que chez les autres adhérents. • Expérimentation interentreprises sur un territoire géographique. • Référentiel Planet'RSE n'est accessible qu'aux membres adhérents de l'association. • Possibilité de se challenger entre pairs et d'être audité par des organismes tiers indépendants dont le Bureau Veritas sur l'expérimentation sectorielle SYNTEC en cours. • Il s'agit d'une démarche et non d'une véritable labellisation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation à but non lucratif 420 € TTC. • Pour un chiffre d'affaires : <ul style="list-style-type: none"> • Inférieur à 1 million d'€ 480€ TTC. • Compris entre 1 million et inférieur à 5 millions d'€ 600€ TTC. • Compris entre 5 et 10 millions d'€ 780 € TTC. • Supérieur à 10 millions d'€ 960 € TTC.
Positive Workplace	<p>Porté par : Positive Workplace Année de création : 2019 Durée cycle : 3 ans Point spécifique : Label privé - généraliste RSE Validation par un organisme de certification : non mais mise en place d'un comité éthique Audits : oui, audit documentaire</p>	<p>Le PWP Company Audit© (référentiel entreprise) tout comme les PWP Stakeholders Surveys© (enquêtes) s'appuient sur la norme international en RSE : l'ISO 26000. Le référentiel est aussi aligné avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies.</p> <p>Le référentiel est revu chaque année.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Méthode basée sur l'évaluation des parties prenantes : 50 % de la notation dépend des parties prenantes. • Label uniquement pour les entreprises. • Audit documentaire. • Référentiel sérieux et complet en RSE. • Système de notation de 1 à 3 étoiles. 	<p>Prix par année :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moins de 2000 € pour une entreprise de moins de 20 personnes. • De 3000 à 7500 € pour les entreprises de moins de 500 personnes. • À partir de 8500€ pour les entreprises dès 500 personnes.

Tableau récapitulatif

Label	Informations générales	Référentiel	Les points importants	Coût
Lucie 26 000	<p>Porté par : Agence LUCIE Année de création : 2007 Durée cycle : 3 ans Point spécifique : Label privé - généraliste RSE Validation par un organisme de certification : Oui Audits : Oui, audits physiques</p>	<p>Le label est porté par le référentiel de l'ISO 26000 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une gouvernance responsable. • Respecter les droits des personnes. • Développer des relations et conditions de travail responsables. • Préserver l'environnement. • Développer l'éthique dans les relations d'affaires. • Respecter les intérêts des consommateurs. • Viser le développement local et l'intérêt général. 	<ul style="list-style-type: none"> • Volonté d'accompagnement notamment pendant la phase de pré-audit. • Se base sur les engagement et non sur les résultats obtenus le jour de l'audit. • Neutralité garantie un comité de labellisation indépendant avec des bénévoles experts. • Outil d'auto-évaluation disponible en ligne. (seulement après avoir intégré la démarche) • Intégration de la la Communauté LUCIE (800 organisations engagées) avec des rencontres, webinaires et ateliers de travail thématiques. 	<p>Le coût intègre la partie audit et l'adhésion.</p> <p>Il est de 1000 € HT minimum à 12 000 € HT maximum par an. Coût réduit pour les TPE.</p>
Rexcelys	<p>Porté par : Rexcelys - Association France Qualité Année de création : 2020 Durée cycle : 3 ans Point spécifique : Label associatif - généraliste RSE Validation par un organisme de certification : oui, organisme indépendant Audits : oui, audits physiques</p>	<p>Référentiels inspirés par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ISO 26000, EFQM et ISO 9001, ISO 14001, 45001. <p>10 thème avec 4 critères : 3 thèmes d'entreprise : Politique & Stratégie, Processus & Management, Produits & Services.</p> <p>6 thèmes relatives aux parties prenantes : Clients-consommateurs, Personnel, Actionnaires, Fournisseurs, Environnement, Société.</p> <p>1 thèmes de résultats : Économiques, Sociaux, Environnementaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Objectifs fixés tiennent compte des ressources et donc de la taille de l'entreprise. • Accès à un outil d'auto-évaluation après adhésion. • Label avec degré de couleur selon la maturité. • Référentiel complet en RSE. • Auto-évaluation disponible dès souscription. • Prise en compte des parties prenantes. • Accessibilité du label pour tout organisme. 	<p>Adhésion à l'association : entre 30 € et 5000€ en fonction du CA.</p> <p>Audit : de 1 jour environ 3000€ au début de la démarche et point à 18 mois environ 1000€.</p>

Tableau récapitulatif

Label	Informations générales	Référentiel	Les points importants	Coût
<p>Engagé RSE Afnor</p>	<p>Porté par : AFNOR Certification Année de création : 2008 Durée cycle : 3 ans Point spécifique : Label privé généraliste RSE Validation par un organisme de certification : oui Audits : Oui, audits physique</p>	<p>Le référentiel contient 8 chapitres : 5 chapitres d'évaluation des pratiques (stratégiques, managériales et opérationnelles) de l'organisation en matière de RSE, et 3 chapitres de résultats RSE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chapitre 1 : Vision RSE et gouvernance. • Chapitre 2 : Intégration de la RSE et communication. • Chapitre 3 : Ressources humaines, relations et conditions de travail. • Chapitre 4 : Modes de production, de consommation durables et questions relatives aux consommateurs. • Chapitre 5 : Ancrage territorial, parties prenantes et développement local. • Chapitre 6 : Performance environnementale. • Chapitre 7 : Performance sociale et sociétale. • Chapitre 8 : Performance économique. <p>Chaque chapitre est constitué d'une petite dizaine de critères d'évaluation, chacun noté sur la base du PDCA (amélioration continue).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Solidité du label grâce à la reconnaissance AFNOR • Référentiels complets en RSE intégrant plusieurs référentiels (ISO 20400, ISO 37001) et loi (loi PACTE, Sapin II). • Conseillé pour les entreprises déjà engagées dans une démarche RSE. • Niveau de reconnaissance du label selon le niveau de maturité. • Diag RSE online : mise à disposition gratuite. • Communauté de labellisés • Plusieurs guides et conférences mises à disposition gratuitement par le Label. 	<p>Le Prix journalier d'audits entre 900 € et 1300€.</p> <p>1 jour et demi pour une TPE.</p> <p>Très grande entreprise, jusqu'à 20-25 jours.</p>